

Un engagement naturel

Réhaume Courtois

Number 163, Winter 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/92463ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Courtois, R. (2020). Un engagement naturel. *Continuité*, (163), 41–43.

Un engagement naturel

En 2019, la Société Provancher a fêté son 100^e anniversaire.
Retour sur un siècle de protection du patrimoine naturel québécois.

RÉHAUME COURTOIS

Au début du XX^e siècle, au Québec, l'importance de la chasse, du braconnage et de la vente illégale de gibier menaçait certaines espèces. Les oiseaux marins des îles du Saint-Laurent étaient particulièrement vulnérables : en plus d'abattre les adultes en grand nombre, on prélevait leurs œufs à des fins commerciales. C'est pour les protéger que la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada a vu le jour en 1919. Dès lors, l'organisme a fait des représentations auprès des gouvernements afin d'embaucher des gardiens sur les îles du Saint-Laurent et en a engagé lui-même.

Depuis, la Société Provancher n'a cessé de poser des gestes pour préserver la nature, un legs auquel on ne pense pas d'emblée lorsqu'on parle de patrimoine. Pourtant, le genre humain n'aurait pas survécu sans des ressources essentielles comme l'eau, l'air ou les espèces végétales et animales.

Pour sauvegarder cet important héritage, l'organisme a notamment acquis différents sites d'intérêt au fil du temps. Son histoire s'inscrit dans celle, plus large, de la conservation de la nature au Québec.

Premiers gestes de défense

Abondantes à l'arrivée des premiers Européens, les ressources naturelles ont

vite été exploitées de façon intensive à des fins de subsistance et de commerce. Sans conscientisation des colons ni réglementation adéquate, la faune a souffert. La tourte voyageuse, pourtant l'oiseau le plus abondant sur la planète au XIX^e siècle, est disparue en 1914. Le grand pingouin, en 1844. À cela s'ajoutent de nombreuses disparitions locales, comme le morse aux îles de la Madeleine ou le caribou forestier sur la majeure partie de son aire de répartition.

Dans son *Histoire de l'écologie au Québec*, Yves Hébert rappelle que nos ancêtres ont pris assez tôt conscience de la fragilité de nos ressources naturelles. Dès 1850, par exemple, l'agronome William Evans déplorait la raréfaction des arbres sur les terres agricoles et l'absence d'efforts de reboisement. Certaines mesures de conservation ont peu à peu été adoptées : interdiction de brûler les arbres debout lors de la colonisation, établissement de réserves forestières, reboisement et création des deux premiers parcs du Québec en 1895. Pendant la première moitié du XX^e siècle, une vision plus globale de la foresterie et de l'environnement s'est développée grâce à l'apport de diverses sciences : botanique, biologie, écologie, entomologie, etc.

Un siècle d'implication

Les premières actions de la Société Provancher visaient la sauvegarde des sites de reproduction d'oiseaux marins et s'inscrivaient dans les courants de conservation naissants. Dans sa première décennie d'existence, soit en 1927 et en 1929, l'organisme a acheté trois îles de l'estuaire du Saint-Laurent pour les préserver de l'abatage des oiseaux au nid et du prélèvement intensif des œufs. La Société a multiplié les activités pour sensibiliser les chasseurs, le public et les jeunes à la protection des oiseaux marins : distribution de feuillets explicatifs dans les écoles, conférences, films, etc. Elle a favorisé l'acquisition des connaissances en réalisant elle-même des études, en s'associant à des collaborateurs de renom et en faisant des démarches pour l'établissement de centres de recherche. Au fil des ans, ses interventions se sont étendues à la faune terrestre et, au cours des dernières décennies, aux espèces menacées, en collaboration avec le gouvernement du Québec.

Aujourd'hui, la Société Provancher protège sept territoires, dont cinq ont été reconnus comme réserves naturelles. Deux territoires sont aménagés pour accueillir le public, un moyen moderne de sensibiliser la population à l'importance de préserver la



Refuge pour les oiseaux migrateurs, le Parc naturel et historique de l'Île-aux-Basques possède une grande richesse végétale, qui comprend notamment 47 espèces de plantes des rivages marins.

Photo : Rhéaume Courtois

nature. Finalement, en publiant la revue *Le Naturaliste canadien*, l'organisme contribue à la diffusion des connaissances de pointe en sciences naturelles dans un langage accessible à tous.

Deux sites exceptionnels

Le Parc naturel et historique de l'Île-aux-Basques et la Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher sont les deux sites ouverts aux visiteurs. La Société Provancher les entretient avec un soin jaloux. L'île aux Basques, de 2 km sur 0,5 km, située au large de Trois-Pistoles, est un lieu de rendez-vous des eiders à duvet et d'autres oiseaux marins. Comme les deux îles voisines, la Razade d'en Haut et la Razade d'en Bas, qui lui appartiennent également, l'île aux Basques possède le statut de refuge d'oiseaux migrateurs. Elle fait les délices des ornithologues avec ses 229 espèces aviaires, tant aquatiques que terrestres. Mais la Société l'a aussi acquise en raison de sa richesse végétale — on y trouve notamment 47 espèces de plantes associées au rivage maritime, comme le seigle de mer et l'iris à pétales aigus — et parce qu'elle abrite de précieux vestiges archéologiques.

En 1938, la Société a d'ailleurs restauré les fours basques et a fait ériger sur cette île

un monument commémoratif et une stèle rappelant son importance historique pour les pêcheurs basques, qui y chassaient la baleine, et pour les premiers explorateurs européens. De plus, l'organisme a parrainé des recherches archéologiques réalisées par l'Université Laval entre 1990 et 1993. Ces travaux ont démontré la place stratégique de l'île dans les échanges commerciaux entre nations autochtones, de même qu'entre ces nations et les pêcheurs européens.

Au fil des ans, la Société a ajouté diverses structures d'accueil afin que les visiteurs de l'île aux Basques puissent profiter de la faune, de la flore, des paysages terrestres et marins ainsi que des vestiges historiques. Trois chalets y permettent des séjours; le gardien de l'île organise des visites guidées quotidiennes. Des stages pour les ornithologues et les étudiants sont possibles. Sentiers, petit musée de sciences naturelles et panneaux d'interprétation sur les points d'intérêt de l'île et son histoire s'offrent également aux visiteurs.

Quant au site de la Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher, la Société Provancher l'a acquis en 1996. Elle s'est alors engagée à le préserver à perpétuité, en assurer la gestion et le mettre en valeur. Située à Neuville près de Québec et d'une superficie

de 125 hectares, cette réserve naturelle comporte un marais de 19 hectares aménagé en 1994 par Canards Illimités Canada ainsi que des friches et des terrains boisés qui jouxtent le fleuve.

Ces écosystèmes renferment un patrimoine naturel remarquable. L'inventaire de la flore vasculaire y a relevé près de 450 groupes taxonomiques, dont une plante figurant parmi les espèces désignées menacées au Québec, la gentiane de Victorin, et quelques espèces rares, notamment le chalef changeant et la shépherdie du Canada. La liste des oiseaux observés comprend 219 espèces, dont tous les canards barboteurs du Québec et plusieurs canards plongeurs. Le marais attire au moins huit autres espèces aquatiques, dont le petit blongios, menacé. Les portions boisées du site abritent de nombreux oiseaux résidents ou migrateurs, certains charmant particulièrement les visiteurs, comme le tyran huppé, le viréo mélodieux et le passerin indigo.

Du côté des mammifères, 19 espèces profitent de la réserve naturelle. Elles vont du rat musqué au cerf de Virginie en passant par le lièvre d'Amérique. Poissons, amphibiens et reptiles sont également présents, et des inventaires révèlent une grande diversité d'insectes.

Aujourd'hui, la Société Provancher protège sept territoires, dont cinq ont été reconnus comme réserves naturelles.



Accessible gratuitement, la Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher comporte un marais de 19 hectares, des friches et des boisés formant un patrimoine naturel remarquable.

Photo : Pascal Huot

L'accès à la Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher est gratuit. Tout au long de l'année s'y tiennent des activités d'éducation et d'information. La Réserve est reconnue comme le deuxième site ornithologique en importance dans la région de Québec. Elle accueille chaque année environ 20 000 visiteurs : ornithologues, photographes, familles, groupes scolaires, amateurs de la nature, etc.

Ce n'est pas fini

Il reste encore énormément à faire au Québec pour assurer la survie des milieux naturels et de leurs habitants. Malgré les actions de sensibilisation de nombreux organismes comme la Société Provancher, la

province compte aujourd'hui 20 espèces animales classées menacées, 18 désignées vulnérables et 115 susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. À celles-ci s'ajoutent 78 espèces végétales désignées menacées ou vulnérables. De plus, 332 plantes vasculaires et 226 plantes vasculaires sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

Les solutions résident dans une augmentation des superficies protégées et de leur interconnexion, en particulier sur les terres privées du sud du Québec. Pour y parvenir, les organismes de conservation devront acquérir de nouveaux territoires et obtenir des servitudes de conservation des

propriétaires fonciers. Cela demande que des mesures législatives et réglementaires soient mises en place. Les décideurs étant à l'écoute des citoyens, de tels changements passent inévitablement par une sensibilisation accrue de la population — particulièrement des jeunes — à la situation difficile de la biodiversité et à l'importance des services écologiques rendus par les écosystèmes. ♦

Réhaume Courtois est biologiste et membre de la Société Provancher.

